



## ***Une nouvelle approche du territoire : densité de population et accessibilité aux services***

Ajaccio, le 7 janvier 2016

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*La définition de l'espace rural a évolué avec le développement des villes et les besoins de la population en matière d'accès aux services, commerces, emplois.*

*Situés en périphérie des villes, les territoires « ruraux » n'évoquent plus systématiquement des espaces agricoles mais font davantage référence aujourd'hui à un cadre de vie : paysage, discontinuité du bâti, faible densité de population. Pour tenir compte de ces évolutions, l'Insee propose une nouvelle approche fondée sur le degré de densité de population des territoires.*

*Cette approche identifie quatre types d'espaces : les communes densément peuplées, celles de densité intermédiaire, de faible densité et de très faible densité.*

En Corse, si l'essentiel du territoire est constitué de communes très peu densément peuplées, la population est plutôt concentrée dans les communes de densité intermédiaire, les plus urbaines.

Les temps d'accès aux équipements de la vie courante sont plus élevés que sur le continent, en particulier dans les espaces les plus ruraux.

*Cette publication régionale sera disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
le Jeudi 7 janvier 2016 à 12h : [accéder à Insee Flash Corse \(n°11\)](#)*

*Région par région, l'Insee publie une étude nationale, dans la collection  
Insee Première présentant l'ensemble les résultats de l'étude « L'accès aux services,  
une question de densité des territoires » : [accéder à Insee Première \(n°1579\)](#)*